



Compte Rendu CGT

CSEC du 20 Novembre 2020

A Sorgues, le 20 Novembre 2020

Un CSEC s'est tenu le vendredi 20 Novembre 2020 avec seulement deux points à l'ordre du jour :

- 1. Election du secrétaire du CSEC**
- 2. Présentation des comptes de résultats frais de santé et prévoyance, et perspectives 2021 suite à la réception du courrier UNIPREVOYANCE annonçant la résiliation de notre contrat sur les frais de santé au 1^{er} janvier 2021.**

1. L'élection du secrétaire du CSEC

Le 14 octobre 2020, les deux élus CGT et l' élu FO du CSEC, ont signé un courrier commun demandant la démission du poste de secrétaire du CSEC de l' élu CFDT.

Comme nous le savons tous, cette instance représentative du personnel est essentielle pour avoir une visibilité sur les prises de décisions de la direction, les comptes et la stratégie d'Eurengo. Le rôle du secrétaire de cette instance est donc primordial pour son fonctionnement.

Or, depuis la mise en place du CSEC il y a plus d'un an, les documents préparatoires aux réunions ne sont pas toujours envoyés dans les délais nous permettant de les étudier, sans intervention ferme du secrétaire.

De plus, comme la loi nous y oblige, un règlement intérieur du CSEC doit être mis en place mais malgré la désignation d'une commission composée de 3 élus dont le secrétaire, ce dernier n'a jamais convoqué cette commission.

C'est pour l'ensemble de ces raisons et dans l'intérêt des salariés d'Eurengo que nous avons demandé la tenue d'un CSEC avec à l'ordre du jour l'élection d'un nouveau secrétaire.

Ce CSEC, s'est tenu ce vendredi 20 Novembre. L' élu CFDT s'est représenté et a obtenu 2 voix de la CFDT sur 5 élus.

FO n'a présenté aucun candidat.

La CGT a présenté un candidat qui a obtenu 3 voix, celles de la CGT et celle de FO qui est resté fidèle à son engagement initial.

Guillaume Sierra devient donc le nouveau secrétaire du CSEC.

2. La mutuelle

Par lettre recommandée datant du 28 octobre, l'organisme UNIPREVOYANCE gérant notre régime d'assurance santé et prévoyance, a averti qu'elle ne souhaitait plus maintenir, en l'état, les prestations comprises dans notre contrat pour l'année 2021.

UNIPREVOYANCE, demande donc une majoration importante pour continuer de nous assurer.

Ainsi notre courtier historique, Verspieren, s'est déjà rendu sur le marché afin de mettre en concurrence UNIPREVOYANCE.

2 scénarios ont été étudiés sur le marché :

- **Scénario 1 : maintien des garanties actuelles santé et prévoyance**
- **Scénario 2 : limitation des garanties santé et maintien des garanties actuelles prévoyance**

Conditions de renouvellement	UNIPREVOYANCE		IDENTITES MUTUELLE	
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2
SANTE	[8€ ; 20€]	[5€ ; 12€]	[4,5€ ; 9,5€]	[2€ ; 4€]
PREVOYANCE	-€		-€	

Conditions de renouvellement	UNIPREVOYANCE		IDENTITES MUTUELLE	
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2
SANTE	+23%	+15%	+12%	+5%
PREVOYANCE	-%		-%	

Modifications de garanties : scénario 2	Garanties actuelles	Garanties proposées
Auditif	350% BR (1 225€ en 2020)	750€
Prothèses remboursées + Inlays core	350% BR	300% BR
Couronnes sur implants	350% BR	300% BR
Implants	850€ / implant (max2/an/ bénéf)	770 € (max2/an/ bénéf)
Orthodontie	300% BR	250% BR
Pharmacie refusée	6% PMSS / an / bénéficiaire	3% PMSS / an / bénéficiaire
Lentilles	4% PMSS / lentille 80% FR limité à 6%PMSS/paire	6% PMSS/ an
Verres	Cf. grille optique	-10%

Cela correspond au retour de Verspieren, sans avoir encore engagé de négociation avec le futur gestionnaire de notre contrat.

Une première réunion devrait avoir lieu le 2 décembre, d'ici là la CGT rencontrera les salariés afin d'échanger avec eux sur la situation.

La direction représentée par M. Pévet, a de nouveau remis en cause la structure de notre contrat qui assure les retraités d'Eurengo et historiquement les retraités de l'ancien groupe SNPE.

La CGT et FO, ont d'ores et déjà annoncé que le retrait du contrat de nos poudriers retraités n'est pas envisageable pour nos organisations. La solidarité entre actifs et retraités est un socle de notre société.

COMMUNIQUÉ DE LA CGT EURENCO



La CGT veut redonner la parole aux femmes et aux hommes sur ce qu'ils ont en commun, le travail.

C'est d'autant plus urgent que la situation actuelle n'est pas sans effet sur la capacité individuelle et collective à revendiquer.

La maltraitance du travail engendre une démotivation qui n'épargne aucune catégorie de salariés même les plus épargnées jusqu'à présent, comme par exemple l'encadrement supérieur.

Or, l'expérience le montre, moins on est fier de son travail, moins on est enclin à revendiquer. Aller à la rencontre des travailleurs pour reconquérir la fierté au travail est une des priorités de l'activité de la CGT Eurengo.

La dimension émancipatrice existe déjà dans le travail aujourd'hui, mais elle est malmenée, par la direction d'Eurengo. Elle l'est à plus forte raison dans le cadre de la crise profonde et durable que nous traversons.

Attachés à bien faire leur travail, les salariés sont très souvent amenés à ne pas faire exactement ce qui leur est demandé.

C'est donc en s'appuyant sur ce pouvoir d'agir et de penser de chaque salarié, que nous pouvons favoriser leur intervention plutôt que de dénoncer à leur place.

La CGT Eurengo fera tout pour que la dimension émancipatrice soit la plus forte dans notre entreprise.

Cela signifie mettre en débat sur les lieux de travail et prendre à bras-le-corps les questions de contenus, de sens, de finalités, d'organisations et de conditions de travail pour peser de manière générale et offensive sur les questions d'emplois, de salaires, de formation, de protection sociale... C'est agir pour la revalorisation et la qualité du travail.

C'est pour cela que la CGT revendique le droit pour les travailleuses et travailleurs de faire un travail de qualité (ayant du sens et de l'utilité) afin de s'épanouir.

La CGT Eurengo s'appuie sur le droit d'expression des travailleurs pour qu'ils puissent intervenir dans l'organisation du travail où le travail bien fait peut devenir un chemin d'émancipation, le but étant d'arriver à contraindre notre direction à respecter ses obligations de sécurité de résultat.

Avec cette nouvelle responsabilité du secrétariat du CSEC et à toute occasion, la CGT continuera de porter les revendications construites avec les travailleurs en termes de santé au travail, d'hygiène et de conditions de travail, en terme économique social et culturel, en termes de défense respect de ses droits, en s'appuyant sur les repères revendicatifs de la CGT.

Elle agira non seulement pour le respect de la législation, mais aussi pour conserver et conquérir de nouveaux droits pour les Poudriers.